

# Porcmignon ou Polquemignon ?



Au fil du temps, les noms de lieux changent jusqu'à finir par perdre leur sens initial et ainsi leur véritable signification.

48

**A** lors que je signalais, en son étude, l'acte de vente d'une ferme sise sur la commune de Brassy au lieu dit « Porcmignon », le notaire émit l'idée qu'il s'agissait d'un endroit où l'on élevait des cochons. Or, joint au titre de propriété, figurait un extrait du plan cadastral désignant ce hameau du nom de « Polquemignon ».

J'imagine alors un fonctionnaire venu au XIX<sup>e</sup> siècle de la grande ville pour effectuer un relevé topographique dans ce coin perdu. Il s'enquiert du nom de l'endroit où il se trouve. Formulée en morvandiau avec un fort accent local, la réponse avait de grandes chances d'être mal interprétée.

Jadis, existait à Polquemignon une retenue sur le ruisseau éponyme qui rejoignait le Chalaux en un endroit à présent noyé sous le réservoir de Chaumeçon. Ce barrage a sans doute joué un rôle lors du flottage « à bûche perdue » du bois destiné à chauffer Paris. Or, le souvenir de cette tradition et les vestiges de cette pratique étaient depuis longtemps évanouis. Le lieu aurait pu s'appeler « Port-Mignon ». Il fut nommé « Porcmignon ». Cette appellation a supplanté l'ancienne autant dans la cartographie que dans les mémoires. Cependant, mon GPS me ramène obstinément à Polquemignon et m'invite à poursuivre mes recherches.

Sur la carte dressée par le géographe Cassini au 18<sup>e</sup> siècle, je déchiffrais l'inscription « Pal Communon ». *Le Morvand ou Essai géographique, topographique et histo-*

*rique sur cette contrée*, de l'abbé Baudiau, m'apprenait que « Polquemignon, dans une vallée, couverte de forêts, était une dépendance de la baronnie de Lormes-Chalons ».

Marcel Payet proposait, dans *Mon village en sabots*, l'étymologie suivante : « Porquemignon : anciennement Polquemignon du gaulois pol, marécage, lieu humide et de polré, marais desséché (polder) et du latin quenum, communem, tous ensemble. Vraisemblablement terres exploitées en commun, peut-être par des communautés frêrèches. C'est-à-dire « taisibles » ou « tacites ».

Cette forme d'organisation sociale apparaît en France à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle permet au seigneur de bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché afin d'exploiter son domaine et au serf de transmettre à ses héritiers ce bien, qui, en l'absence de descendance, revenait à son propriétaire.

Plusieurs familles composées de grands-parents, parents, enfants, oncles et tantes, cousins et cousines vivent ainsi ensemble, « au même pot et au même feu ». Philippe Berte-Langereau, dans *Les loups dans le Morvan*, raconte : « Encouragés par les seigneurs du Moyen Âge et par les puissantes communautés religieuses, qui étaient pratiquement seuls détenteurs du foncier – bois, terres, landes –, de nouveaux habitants s'installèrent progressivement dans le Morvan, le plus souvent sous forme de communautés familiales. »

Lové dans un cirque abrité par les monts au nord et à l'ouest, bien exposé et ouvert au sud, dans un lieu où les sources abondent, Polquemignon offrait les conditions idéales à un tel établissement. Aujourd'hui, comme sur les cartes anciennes, le site occupé par le hameau présente toutes les caractéristiques d'un essart ; une terre défrichée, gagnée sur la forêt pour être mise en valeur.

L'étude des actes d'état civil ou notariés conservés aux archives de la Nièvre ainsi que de ceux récoltés auprès de mes voisins conforte cette hypothèse. Polquemignon aurait abrité une structure communautaire où la préservation des ressources et des moyens de subsistance prévalait sur l'enrichissement personnel.

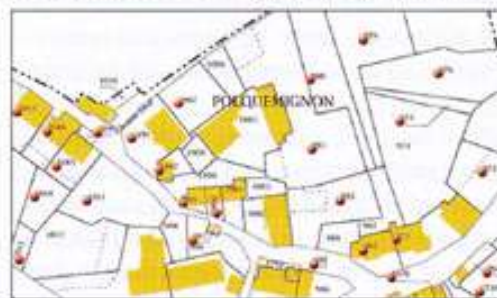
Survivre dans des conditions difficiles implique d'être solidaires. La culture issue de cette pratique ancrée dans les mœurs a survécu longtemps après l'extinction des communautés « taisibles », comme en témoignent les recensements de la population des lieux-dits « Préiard », « La Gravelle », « La Chaume » et « Polquemignon », agglomérés à ce dernier et effectués tous les cinq ans de 1881 et 1911.

Pendant ces trente années, entre six et dix personnes en moyenne y vivaient sous le même toit. Outre plusieurs générations d'une même famille, ces foyers abritaient des « pensionnaires », désignés parfois comme « enfants assistés » ou « de l'assistance publique ». Ces derniers représentent 16% des individus recensés. Ils témoignent de l'importance que le Morvan a joué dans l'accueil des « Petits Paris », parmi lesquels Jean Genet recueilli à Alligny-en-Morvan où une maison dédiée à la mémoire de ces nourrices « sur lieu » et de leurs petits protégés a ouvert ses portes.

Explorant pour la première fois la ferme dont je venais de faire l'acquisition, je découvris dans son grenier un diplôme de nourrice, décerné, « en raison des bons soins par elle donnés aux nourrissons qu'elle a élevés », à Marie Justine Taron, née dans le Paris XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris le 20 novembre 1864. Non daté, il est signé par Rostaing Joseph, Arthur, préfet de la Nièvre de juillet 1898 à juillet 1901. Le buste qui y figure représente Jean-Baptiste Victor Théophile Roussel, médecin et homme politique (1816-1903) qui fit voter la loi de protection de l'enfance portant son nom, et adoptée le 23 décembre 1874. La devise « alendis parvulis » peut être traduite par « pour allaiter les nourrissons » ou « pour l'allaitement des nourrissons ».

Avant même l'âge de neuf ans, Marie Justine Taron devint orpheline de père et mère. Alors qu'elle était domestique à Brizon, commune de Brassy, elle épousa le 15 mai 1889, Edmé Thiéblot, cultivateur à Polquemignon. Sans progéniture, elle veilla, pendant la période étudiée, sur plus d'une dizaine d'enfants nés à Paris.

Si la persistance à Polquemignon d'une communauté solidaire et accueillante reste avérée, rien n'y atteste l'existence, présente ou passée, d'un élevage de porcs fussent-ils mignons. ■



#### Sources :

*Le Morvand ou Essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, Jean-François Baudiau, Nevers, 1867.

*Mon village en sabots*, Marcel Payet, Éditions de l'Armançon, 2004.

*Les loups dans le Morvan*, Philippe Bertelanger, Éditions Sutton, 2018.